



Archevêché de Lomé

Prot. N° 453/AL/16 – AP

CÉLÉBRATION DE CLÔTURE DU JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE

Bien chers Pères, Frères et Sœurs de la Vie Consacrée
et Fidèles laïcs de l'Archidiocèse de Lomé,

Dans la Bulle d'indiction « *Misericordiae Vultus* », le Pape FRANÇOIS a décidé que l'Année Sainte de la Miséricorde se terminerait le **20 novembre 2016**, en la solennité du **CHRIST, ROI DE L'UNIVERS**, avec la fermeture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre. Mais, dans les Eglises locales, le Jubilé se terminera le **13 NOVEMBRE 2016, trente-troisième dimanche du Temps ordinaire**.

Je viens donc, par la présente lettre circulaire, vous inviter tous (Prêtres diocésains, religieux et missionnaires, Religieux et Religieuses, Diacres, Fidèles laïcs, Jeunes, Enfants) à participer à la **MESSE PONTIFICALE SOLENNELLE** du **DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2016** en la **Cathédrale Sacré-Cœur de Jésus de LOMÉ**, à partir de **16H00**. C'est cette célébration eucharistique du trente-troisième dimanche du Temps ordinaire de l'Année liturgique C qui marquera la clôture du **JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE**.

A la suite de la prière après la Communion, le Célébrant principal remerciera Dieu pour tous les bienfaits de l'Année Jubilaire extraordinaire, et invitera toute l'assemblée à rendre grâces au Seigneur par le **MAGNIFICAT**.

Oui, tous, d'un seul cœur, rendons grâces dans la joie à Dieu le Père de notre Seigneur Jésus Christ, puisque aussi bien en cette année de grâce Il nous a bénis des bénédictions spirituelles. En chantant sa miséricorde, demandons-Lui de continuer de la répandre abondamment sur nous et sur le monde entier comme une rosée vivifiante du matin !

Avec toute ma paternelle et bienveillante Bénédiction !

Fait à Lomé, ce 05 novembre 2016



Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque de Lomé